Envoyé en préfecture le 17/10/2025

ID: 015-211502042-20251016-DEL 2025 065-DE

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 20/10/2025



République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal Arrondissement d'Aurillac Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 16 octobre 2025

<u>Sont présents</u>: BENITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, TEISSEDRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud.

<u>Sont absents</u>: MARCENAC Cécile représentée par Cécile CHEVALIER, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile représentée par Alain POUGET, PENA-AUBERT Christelle, VABRE Fabien représenté par Patricia BENITO, BOUTONNET Sabine représentée par Janine TEISSEDRE.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 16 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage: 10 octobre 2025

<u>Délibération N° DEL 2025 065 – Décision modificative N°2</u>

Vu la délibération N° DEL_2025_046 inhérente à la demande de subvention d'investissement auprès de la CAF afin d'équiper le Pôle Jeunesse pour les frais de raccordement du bâtiment au réseau communication de la mairie via génie civil sous terrain, l'installation et la mise en service d'une baie informatique, de patères porte-manteaux et de jeux extérieurs.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

	Dépenses		Recettes	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement	Committee Committee (Committee Committee Commi	The state of the s		
R 1328 – Opération 29 Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres				42 724 €
D 2188 – Opération 29 Autres immobilisations corporelles - Autres		42 724 €		
TOTAL DES CREDITS		42 724 €		42 724 €

Après délibération, la proposition est approuvée par 15 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO

La secrétaire de séance, Cécile CHEVALTE